



Bournazeau

23160 Azerables

Bournazeau, Le 22 mars 2021

### La notion de ce qui est équitable

Exemple : - une délibération (par définition avec vote), d'une municipalité, qui rejette un projet éolien, ou une demande d'un promoteur foncier/éolien, apporte des éléments qui étayent sa décision.

- Une délibération qui accepte la création d'un parc éolien, y compris sur une commune autre que celle dont elle à la charge, relate le résultat d'un vote sans l'argumenter.

### Pourquoi accepter l'absence de motivation (le fond) et se contenter du résultat des votes (la forme) ?

- Une municipalité ayant délibéré favorablement envers un projet éolien, si elle change d'avis et rejette ensuite l'existence du projet (ou si elle succède à celle qui avait un avis différent), verra le projet continuer, impuissante.

- Une municipalité qui rejette l'existence de projet éolien, refuse d'accepter des études de faisabilité, verra des éoliennes sur son territoire, en provenance de communes voisines, sous le prétexte d'extension d'un parc riverain.

### Pourquoi accepter ces disparités inéquitables, avantageuses pour ce que l'on écoute par rapport à ce que l'on considère pour quantité négligeable ?

Les concessions peuvent engendrer des solutions. C'est pourquoi nous indiquons ne pas être opposé aux énergies renouvelables, mais refusons le principe de l'éolienne.

Nous indiquons également en rapprochement avec certains désagréments sur lesquels nous ne souhaitons pas nous étendre, que LENA, ses élus ou porte-parole, se considèrent comme étant non mais essentiel. Les divers membres, sympathisants et soutiens, peuvent être remplacés sans que la contestation ne s'arrête.

La lecture « entre les lignes », s'adresse à ceux de tous niveaux, dont l'absence de respect d'autrui même dissimulée, ne les fait pas grandir.

L'impression collective, réside en ce que l'élaboration d'un document qui ne seraient « pas opposable » pour conduire à un second (SCOT) qui le serait, ressemble aux propositions récurrentes, surprenantes.

Exemple de :

- 21 députés ont proposé la suppression des enquêtes publiques quant au projet éolien ;

- L'appel d'un jugement n'est pas nécessaire (Europe), d'où la proposition de supprimer l'accès au tribunal administratif du deuxième degré (Bordeaux, pour la région) après avoir retiré celui du 1er du 1er degré (Limoges) effectivement.

Les interrogations sur qui propose et rédige quoi, consistent en l'équité des représentations.

Collectivement, la confiance semble absente, vous le comprenez.

Nous espérons, après ce préambule, n'avoir pas perdu trop de lecteurs.

## L'EAU est précieuse.

Durant les étés et autres moments de sécheresse, on diminue notre consommation d'eau, et toute personne vivant ou passant proche d'un étang, d'un lac, d'une rivière... ne peut que constater des baisses de niveau.

Notre eau de consommation est souvent entachée de pollution. On y trouve des traces de pesticides entre autres. Et si l'ingestion de ces molécules chimiques n'ont pas l'air d'inquiéter beaucoup de monde, elle est toutefois réelle et sur le principe sûrement dangereuse...

Si l'eau qui coule de notre robinet n'est donc pas suffisamment protégé (et ces traces de molécules chimiques nocives en sont la preuve) on peut se demander si nos sources le sont ??

### La protection de l'eau est-elle suffisante ?

Si la pollution de cette eau vient de divers produits agricoles (de façon ponctuelle), elle viendra aussi des terres rares (cf mon argumentation à ce sujet), ainsi que du déplacement ou de la destruction de certaines conduites d'eau lors de la pose des éoliennes. Mais aussi de la disparition de sources et autres points d'eau, lors des agrandissements de voie pour le passage des machines et autres aménagements gigantesques nécessaires à ce projet.

Depuis des décennies, les habitants de nos secteurs protègent les sources qui nous font vivre, c'est un constat ! Il serait sûrement préférable de ne pas ajouter de problèmes à ceux que nous avons déjà en ce qui concerne cette pollution.

Sur le secteur de LIF, les versants et fonds de versants remplis d'eau, les sources, les rivières.... Toutes seront anéanties !

### Alors est-il vraiment une bonne chose de continuer à empoisonner une eau que nous allons consommer ?

Je ne suis personnellement pas intéressée par le suicide collectif !

Ce secteur n'est donc à mon avis pas du tout favorable à l'implantation d'éoliennes.

Et pour l'entretien des aérogénérateurs ce sera aussi quelque chose de compliqué (on peut le constater avec les éoliennes du Bois Chardon, communes d'Azerables)...

Les conséquences dans le temps nous permettent d'invoquer le principe de précaution et les responsabilités des décideurs. C'est en connaissance d'éléments et des divers avis, que l'on se positionne, avec les conséquences connues.

# Effet stroboscopique

Un effet stroboscopique, c'est quoi ?

« L'effet stroboscopique est un effet de repliement de spectre temporel que l'on peut observer sous un éclairage intermittent. » wikipedia

Une éolienne projette comme toute autre haute structure, une ombre sur le terrain qui l'entoure.

Si vous habitez près d'une éolienne, vous vous sentirez constamment gêné, lorsque ses pales traversent la lumière du soleil, la coupant en morceaux et provoquant ce que l'on appelle un effet stroboscopique.

Par conséquent, selon l'inclinaison du soleil, ces ombres peuvent atteindre une portée de plusieurs centaines de mètres ce qui rend cet effet stroboscopique inévitable pour les riverains des parcs éoliens. Les témoignages des plaignants, concernent des éoliens évidemment situées à plus de 500 mètres de leur habitation.

Face à cet effet, certaines personnes perdent l'équilibre ou souffrent de nausées, comme pour le mal des transports ou le mal de mer.

Ce phénomène est dû au fait que les trois organes de perception de la position (oreille interne, yeux et récepteurs musculaires et articulaires) sont alors en désaccord : les yeux perçoivent un mouvement, alors que les oreilles et les muscles ne le perçoivent pas. Les personnes souffrants de migraines, ou de phénomènes associés comme le mal des transports ou le vertige, sont plus sensibles à ces effets. L'effet stroboscopique pourrait aussi provoquer des crises d'épilepsie.

La première habitation au Monteil est située à 530 mètres...

Le village de Fontvieille sera plus exposé à l'effet stroboscopique du fait du manque de végétation haute (arbre bois forêt) entre lui et le parc éolien, et par la hauteur de 200 mètres des machines (soit environ 10 fois la hauteur d'un arbre moyen).

## ANNEXES I

### Traçeurs chimiques des infrasons

#### Les catécholamines

La famille des catécholamines comprend la dopamine, l'adrénaline (épinéphrine) et la noradrénaline (norépinéphrine).

Elles forment un groupe d'hormones similaires produites par la zone médullaire (portion centrale) des glandes surrénales. Les glandes surrénales sont de petits organes triangulaires situés au-dessus de chaque rein. Ces hormones sont libérées dans la circulation sanguine en réponse à un stress physique ou émotionnel.

En temps normal, les catécholamines et leurs métabolites sont présents dans le corps en petites quantités variables, qui n'augmentent de façon importante que pendant une période de stress, et restent ensuite brièvement augmentées. Les phéochromocytomes, les neuroblastomes et les autres tumeurs neuro-endocrines, en revanche, peuvent produire de grandes quantités de catécholamines, ce qui a pour conséquence des concentrations d'hormones et métabolites largement augmentées, à la fois dans le sang et dans les urines. Ceci peut être à l'origine d'une hypertension artérielle persistante, et/ou de crises d'hypertension majeure (pression artérielle très élevée), s'exprimant par des maux de tête sévères, des palpitations, des sueurs, une sensation de malaise et d'anxiété, des picotements dans les doigts et les orteils.

Environ 90 % des phéochromocytomes sont situés dans les glandes surrénales. Bien que certains soient cancéreux, la plupart sont bénins, c'est-à-dire qu'ils ne s'étendent pas au-delà de leur localisation première, bien que la plupart continuent de croître. Sans traitement, les symptômes peuvent empirer avec la croissance de la tumeur, et, après quelque temps, l'hypertension artérielle causée par le phéochromocytome peut endommager les organes tels le rein et le cœur, et augmenter le risque d'accident vasculaire cérébral ou de crise cardiaque. Les examens sanguins et urinaires de catécholamines peuvent être utilisés pour détecter les phéochromocytomes. Il est important de diagnostiquer et de traiter ces tumeurs rares car elles représentent une forme potentiellement guérissable d'hypertension artérielle. Dans la plupart des cas, la tumeur peut être enlevée chirurgicalement et/ou traitée pour réduire la quantité de catécholamines produites, réduisant ou faisant disparaître les symptômes et les complications. L'examen des catécholamines mesure la quantité d'adrénaline, de noradrénaline, et de dopamine dans le plasma ou l'urine. Les métabolites de ces hormones peuvent également être examinés séparément : métanéphrines urinaires ou plasmatiques, et/ou examen urinaire d'HMMA.

Les hormones ainsi que leurs produits de dégradation (métabolites) sont éliminés dans les urines.

L'examen des catécholamines plasmatiques mesure la quantité d'hormones présentes au moment du prélèvement, alors que l'examen urinaire mesure la quantité excrétée sur 24 heures.

## ANNEXE II

### LES INFRASONS: HYGIENE ET SECURITE

**INRS - Hygiène et sécurité du travail -**

**Cahiers de notes documentaires - 2e trimestre 2006 - 203 / 68**

#### GÉNÉRATION

Les sources infrasonores sont nombreuses, qu'elles soient naturelles ou artificielles.

Les sources naturelles sont les mouvements violents de l'air (vents, tempêtes, jusqu'à 135 dB à 100 km/h), les fluctuations rapides de la pression atmosphérique (< 1 Hz à 100 dB), les mouvements de l'eau (vagues océaniques, < 1 Hz) et les vibrations du sol provoquées par des éruptions volcaniques ou des tremblements de terre, qui comportent des composantes basse fréquence à leur tour ré-émises dans l'air.

De même, les sources émettant sur une large bande de fréquence (tonnerre, chutes d'eau) peuvent émettre des composantes de haute énergie se situant dans la partie infrasonore du spectre.

Tous les moyens de transport (automobiles, camions, hélicoptères, avions, bateaux, trains) sont des sources de bruit comportant souvent des composantes vibratoires basse-fréquence et infrasonores [8]. Les passagers d'une automobile ou d'un train peuvent être soumis à des niveaux de 120 dB entre les fréquences 1 Hz et 20 Hz et les niveaux peuvent atteindre de 115 à 150 dB, pour la même gamme de fréquence, dans une cabine d'hélicoptère.

En milieu industriel, ce sont principalement les machines tournantes lourdes qui sont connues pour leur émission infrasonore [9]. Les ventilateurs, pompes, compresseurs, machines à sécher, machines à air conditionné, broyeurs, centrifugeuses à béton, etc. produisent couramment des niveaux élevés d'infrasons.

Le développement des éoliennes comme source d'énergie électrique renouvelable a amené récemment des polémiques sur leur potentialité à produire des infrasons dangereux pour la santé. Les rares données provenant de mesurage [10] montrent que les niveaux émis sont de l'ordre de ceux des sources naturelles (vent).

Les sources impulsives (explosions, chocs) peuvent aussi émettre des composantes de haute énergie se situant dans la partie infrasonore du spectre. De plus, certaines sources cohérentes émettant deux fréquences pures non-infrasonores assez proches peuvent provoquer l'apparition d'infrasons par des battements à la fréquence différence (différence entre les deux fréquences de départ) en raison des non-linéarités du milieu.

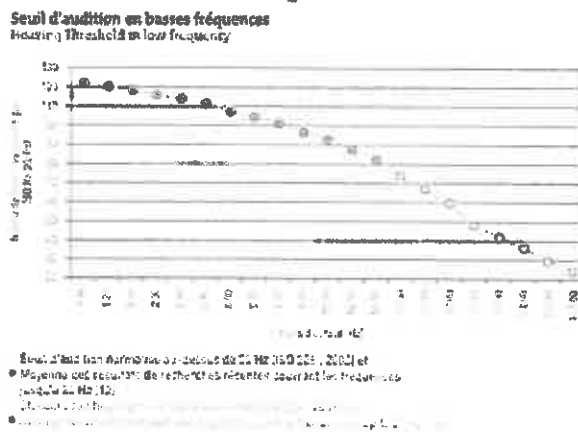
On peut citer aussi des sources d'infrasons moins répandues comme celles servant à des applications thérapeutiques (massages) ou militaires (armes non létales [11]). Les niveaux de ces dernières sources ne sont pas publiés.

## Accroissement de la sensibilité

**Écoute binaurale :** pour les infrasons, il a été montré qu'une écoute binaurale augmentait la sensibilité de 3 dB par rapport à une écoute monaurale, comme pour les fréquences classiquement qualifiées d'audibles [12].

**Augmentation de la sensation sonore :** les courbes isosoniques données par la norme ISO 226 : 2003 [13] montrent qu'en basse fréquence, la sensation sonore augmente plus vite quand le niveau de pression acoustique s'accroît, comparativement à ce qui se passe aux fréquences audibles. Par exemple, une augmentation du niveau de pression de 20 dB(Lin) provoque une augmentation de la sensation d'environ 40 phons à 20 Hz, contre 20 phons à 1 kHz (par définition).

Figure 1



## Perception vibrotactile

Une étude conduite avec des sujets sourds [14] a montré que la perception pouvait exister pour des niveaux suffisamment élevés par d'autres moyens que celui de l'audition. Cette étude a précisé que cette perception qualifiée de « vibrotactile » apparaît pour des niveaux de l'ordre de 124 dB à 4 Hz (contre 107 dB pour l'audition) ou 116 dB à 16 Hz (contre 82 dB pour l'audition).

Une perception vibrotactile peut amener des confusions de sensation.

Les personnes exposées aux infrasons peuvent se croire exposées à des vibrations issues d'une seule transmission solide. Il est donc important d'être capable d'identifier les couplages entre la nuisance physique ressentie et la source afin de différencier les problèmes purement vibratoires des problèmes d'ondes élastiques dans l'air (infrasons).

## Les terres rares :

Leurs propriétés magnétiques permettent, en alliage avec d'autres métaux, la fabrication d'aimants ultra puissants, utilisés dans les éoliennes desquelles ils font tourner les rotors.

Mais il faut les extraire de la roche : Broyage, utilisation d'énormes quantités de réactifs chimiques (acide sulfurique...), répétition de ses opérations... Ils sont associés à des minéraux radioactifs, qu'il faut séparer... cette « purification » (!) requière l'utilisation de grande quantité d'eau qui se charge d'acide et de métaux lourds... les procédés divers sont tout aussi polluants...

En Chine, premier producteur de métaux rares, la pollution est effective, fleuves, sols, nappes phréatiques... Les éléments radioactifs, thorium et uranium, polluent l'air, l'eau, les sols... On parle du « village du cancer », de malformations de naissance...

Des Chinois sont réduits à l'esclavage pour cette extraction ! Et comme chacun sait, le droit des travailleurs, comme la vie humaine ne comptent pas vraiment pour ce peuple. Car les esclaves mourront et leurs décès seront passés sous silence ! **Rien ne vous choque jusque-là ??!**

Quelques grammes de métaux rares sont dans un téléphone portable, plusieurs centaines kilos dans une éolienne (environ 400 kg).

Un rotor, ça tourne ! Une pâle d'éolienne pèse environ 7 tonnes, et chaque éolienne en possède trois ! Il faut donc de la force pour que tout cela fonctionne. De l'usure des aimants et des freins, résulte une poudre, c'est de la physique élémentaire, des résidus de micro particules (de métaux rares) qui se dispersent dans la nature...

Ce sont ces particules (qui sont d'une origine inconnue, dans un parc éolien, paraît-il ...) que l'on retrouve stocké dans les poils des animaux, dans les cheveux des humains... Les mammifères lorsqu'ils ingèrent (peau, respiration, ingestion) des métaux lourds, ou s'empoisonnent à l'arsenic par exemple, ou sont en contact avec des métaux rares, les stockent sans les évacuer dans certains organes. On les trouve à l'analyse dans les poils et les cheveux. Ces « bonnes » particules sont sûrement sans aucune conséquence (!!) pour la santé, la vie, comme vous pouvez l'accepter ou vous en horrifier...

**Il s'agit donc de quelque chose de dangereux et c'est pour nous une aberration sans nom !**

**Comment pourriez-vous fermer les yeux sur cela ?**



## **Les champs électromagnétiques sont-ils responsables de la mort de centaines d'animaux?**

Des agriculteurs de Loire-Atlantique et des Côtes d'Armor ont alerté sur la responsabilité présumée des champs électromagnétiques à la suite de décès de leurs bêtes. Des expertises ont été lancées.

Par Pauline Defoix

Publié le 05/04/2019 à 18:57, mis à jour le 05/04/2019 à 18:57

Exploitation de vaches à Nort-sur-Erdre en Loire Atlantique à proximité des éoliennes CHARLY TRIBALLEAU/AFP

Fin mars, plusieurs agriculteurs de Loire-Atlantique et des Côtes d'Armor ont déclaré être victimes de morts inexplicables de leurs bêtes au sein de leurs exploitations. Troubles du comportement, paralysies, baisse de la production de lait, température corporelle sous la norme: depuis plusieurs années, les problèmes se multiplient. Après avoir mené diverses investigations et fait intervenir plusieurs experts, les champs électromagnétiques ont été pointés du doigt.

### **Éoliennes: un développement contestable?**

Tous ont commencé à observer le décès de leurs bêtes après l'installation de parc éolien, d'antennes relais ou de ligne à haute tension. À Puceul en Loire-Atlantique, les problèmes sont apparus après l'installation du parc éolien en 2012. «Nous avons perdu 200 bêtes en six ans, et le lait ne rentrait plus dans les normes» explique Murielle Potiron désespérée. Dans deux communes des Côtes d'Armor, le constat est identique: «en 3 ans, j'ai perdu plus d'une centaine de bêtes, dont une quinzaine morte au même endroit» confie Stéphane Le Béhec installé à Allineuc. A La Prénessaye, Patrick Le Néchet, totalement désespéré par la situation, ajoute avoir «perdu 120 bêtes en 5-6 ans. Il y a toujours des

## **À LIRE AUSSI : L'électrosensibilité n'a pas de diagnostic médical**

Un phénomène qui dépasse les frontières de ces deux départements. En effet, des agriculteurs de l'Orne et de la Sarthe ont également signalé des cas inquiétants. Patrick Pilon, à Saint-Longis (Sarthe) est l'un d'eux. Après avoir perdu de nombreux lapins de façon inexplicable, il est aujourd'hui en attente de liquidation judiciaire. Ce qui a poussé l'association de protection de l'environnement de Malcorne et la députée de l'Orne à s'emparer du sujet. «27 cas ont déjà été recensés» explique Henri Joly, président de l'association. Il souhaite regrouper un maximum d'agriculteurs et entrer en contact avec des avocats pour défendre leurs cas. Véronique Lowagie, députée de l'Orne, remet en cause l'absence de reconnaissance du métier de géobiologue. Un problème qu'elle a déjà soulevé en juin 2018 à l'Assemblée nationale. «Il s'agit d'un sujet qui a besoin d'avancer, le problème est la fiabilité des preuves qui proviennent d'un métier qui n'est toujours pas reconnu par l'État».

### **«On a des problèmes de sommeil et des maux de tête horribles»**

Outre les dégâts causés auprès des animaux, ces champs électromagnétiques et hyperfréquences touchent aussi les humains. En effet, 25 plaintes ont déjà été déposées à la préfecture de Nantes signalant des problèmes de santé. Tous constatent notamment des problèmes de sommeil et des maux de tête. «Mon médecin a doublé mon traitement pour l'épilepsie car les crises devenaient de plus en plus fortes» explique Murielle Potiron. «On a des problèmes de sommeil et des maux de tête qui disparaissent quand nous ne sommes pas chez nous» ajoute-t-elle. À Aillineuc, «deux voisins sont décédés des suites d'un AVC» raconte Stéphane Le Béhec, juste après que la source de courant posant problème ait été dérivée. Le CHU de Nantes commence d'ailleurs à recevoir ces personnes au sein de son antenne spécialisée pour les pathologies professionnelles et environnementales.



**L'ENVIRONNEMENT, NOTRE AVENIR - LENA**

**Bournazeau**

**23160 Azerables**

**Le 26 mars 2021**

**Ces parcs éoliens créent des tensions sociales, sont une atteinte aux paysages et ont un impact négatif sur la faune et la flore, sur les chiroptères.**

**Les promoteurs éoliens ne respectent pas les recommandations EUROBAT sur la protection des chauves-souris. Les zones humides détruites le sont sans envisager l'évitement de les détruire. Les zones de remplacements bénéficient d'un traitement simplifié, pour ne pas dire réduit à une attention négligeable.**

**La distance des habitations est d'au moins 500 mètres d'une éolienne, alors que l'Académie de médecine préconise 1500 mètres, mais la médecine est-elle quelque chose de considérée ?**

**La distance constructible par rapport aux grandes routes est réglementairement de 170 mètres, ces grandes routes sont caractérisées par une intensité de fréquentation, tel et si bien que la plupart des départementales creusoises, comme les petites routes, ne bénéficient pas d'éloignement minimum de construction. La taille des éoliennes a augmenté (200 mètres) sans que les restrictions ne changent.**

**Les décisions des municipalités ne sont pas forcément considérées.**

Le tableau indique un dépassement de la norme bruit.

Le bruit prévu par l'étude prévisionnelle sera mesuré après création du parc, dans sa réalité.

Les éoliennes feront du bruit sans bridage afin donc d'en mesurer l'intensité.

Nous sommes, en référence à d'autres parcs, fondés à indiquer la complexité d'obtention de l'étude réelle, qui si elle provoque un bridage règlementé, ne verra le jour qu'au bout de plusieurs années, ou pour certains cas, jamais !!

7.5.2 Secteur NE - Période nocturne

Échelle de risque

	Aucun dépassement	RISQUE FAIBLE	
	0,0 < Dépassement ≤ 1,0 dBA	RISQUE FAIBLE	
	1,0 < Dépassement ≤ 3,0 dBA	RISQUE PROBABLE	
	Dépassement > 3,0 dBA	RISQUE TRES PROBABLE	

Vitesse de vent standardisée (10m=10m)		3 m/s	4 m/s	5 m/s	6 m/s	7 m/s	8 m/s	9 m/s	10 m/s	Risque
		Lomb	E	D	Lomb	E	D	Lomb	E	
P1 Les Pouyoux	Lomb	30,5	30,5	31,0	32,5	33,5	34,5	35,5	36,0	FAIBLE
	E	0,0	0,0	0,5	1,5	1,5	1,0	1,0	1,0	
	D	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
P2 Bouchaix	Lomb	29,5	30,5	35,0	39,0	40,5	40,5	41,0	41,0	TRES PROBABLE
	E	5,5	6,5	11,5	12,5	11,0	11,0	9,0	7,5	
	D	0,0	0,0	0,0	4,0	5,5	5,5	6,0	4,5	
P3 Fauriolle	Lomb	28,5	29,5	34,0	37,5	39,0	39,5	39,5	40,0	TRES PROBABLE
	E	4,5	5,5	10,0	11,0	9,5	9,5	8,0	6,0	
	D	0,0	0,0	0,0	4,0	4,5	4,5	4,5	4,5	
P4 La Furbier	Lomb	28,5	28,5	31,0	34,5	35,5	36,0	36,5	37,5	FAIBLE
	E	1,5	1,5	4,0	5,0	6,0	5,5	4,0	3,0	
	D	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
P5 Les Courmes	Lomb	31,0	32,0	36,0	40,0	41,0	41,5	41,5	42,0	TRES PROBABLE
	E	4,0	5,0	9,0	11,0	12,0	11,0	9,0	7,5	
	D	0,0	0,0	0,0	6,0	5,0	4,5	6,0	4,5	
P6 Les	Lomb	29,5	30,0	33,5	37,0	38,0	38,0	38,5	39,0	FAIBLE
	E	2,5	3,0	6,0	7,5	8,5	8,0	6,0	5,0	
	D	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
P8 La Braille Secteur NE	Lomb	31,0	32,0	34,5	37,5	38,5	39,0	39,5	40,0	FAIBLE
	E	1,5	1,5	3,5	5,5	6,0	5,0	4,0	3,0	
	D	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
P6 La Braille Secteur SE	Lomb	26,5	27,5	32,0	36,0	37,5	37,5	37,5	38,0	FAIBLE
	E	6,5	7,5	12,0	16,0	14,5	13,5	11,0	8,0	
	D	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
P7 Les Gougues	Lomb	33,0	34,0	37,5	41,0	42,5	42,5	42,5	43,0	TRES PROBABLE
	E	2,5	3,5	7,0	10,0	10,0	9,0	8,5	7,5	
	D	0,0	0,0	0,0	6,0	7,0	5,0	5,5	4,5	
P8 La Marnat	Lomb	35,0	36,0	40,0	43,5	45,0	45,0	45,0	45,5	TRES PROBABLE
	E	3,5	4,5	8,5	12,0	12,5	12,5	11,0	9,0	
	D	0,0	0,0	5,0	8,5	9,5	9,5	8,0	6,0	
P9 L'Agre Bas/Rennet	Lomb	32,5	33,0	34,5	36,5	37,5	37,5	38,0	39,0	FAIBLE
	F	0,5	1,0	2,5	4,5	5,0	5,5	4,0	3,0	
	D	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	

Les résultats sont exprimés à 0,5dBA près

Projection de pale ou de traitement de pale		
Eolienne	Evénements humains	Gravité
1	0,997	Modérée
2	1,017	Sérieuse
3	0,933	Modérée
4	0,983	Modérée

Tableau 37 : Gravité du scénario

**NOTRE REMARQUE :**

**EXEMPLE DE DANGEROUSITE INDIQUEE PAR UN PROMOTEUR EOLIEN LUI-MEME.**

**CETTE EOLIENNE NUMERO 2 DANS CE DOSSIER SURVOLE LA PETITE ROUTE COMMUNALE.**